

**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau  
Québec (Québec) G2E 5S2

Mis en cause

---

**OBJET :** Évaluation périodique des interventions relatives au Plan conjoint du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec dans la mise en marché

---

Veillez prendre note que la **Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec** (la Régie) recevra les observations des personnes intéressées par cette évaluation périodique lors d'une séance publique qu'elle tiendra le **26 octobre 2023 à 9 h 30 et**, au besoin, le **27 octobre 2023 à 9 h 30 par moyen technologique Zoom**.

Les personnes intéressées à participer et à présenter leurs observations doivent :

- Au plus tard le 15 septembre 2022, transmettre par courriel à la Régie (à l'adresse suivante : [rmaagc@rmaag.gouv.qc.ca](mailto:rmaagc@rmaag.gouv.qc.ca)) tout document qu'elles souhaitent déposer au dossier, incluant leurs observations écrites, le cas échéant;
- Remplir le formulaire d'inscription à la séance Zoom disponible sur le site Internet de la Régie (<https://services.rmaag.gouv.qc.ca/>) dans la section « [Avis de séances publiques](#) ».

À titre informatif, des guides explicatifs sont disponibles sur le site Internet de la Régie (<https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/encadrement-marches-agricoles-alimentaires/obligations-intervenants/evaluations-periodiques>).

Nous vous invitons à consulter le [calendrier des évaluations périodiques](#) pour les prochaines dates à surveiller dans le cadre de cette évaluation périodique.

Les personnes qui souhaitent seulement assister à la séance sans présenter d'observations pourront le faire sur notre chaîne YouTube diffusée en temps réel. Le lien sera également inscrit sur l'avis de séance publique publié sur le site Internet de la Régie.

Montréal, le 15 mai 2023

La secrétaire,



---

Jennifer Lemarquis, avocate